

## La phase inter-académique du mouvement

### Saisie des vœux

---

La saisie des demandes de mutation au mouvement inter académique est ouverte **du 19 novembre (12h) jusqu'au 9 décembre 2019 (12h)**. Elle se fait via l'outil de gestion internet dénommé "I-Prof" rubrique "Les services/SIAM".



Connexion à I-Prof



Perte de mot de passe

### Les documents de référence

---

- [Note de serviceministérielle du 13 novembre 2019](#) (site du ministère)
- [Arrêté ministériel du 13 novembre 2019](#) (site du ministère)
- [Lignes directrices de gestion ministérielles relatives à la mobilité](#)(site du ministère)
- Le [glossaire du bulletin officiel](#) consacré à la phase inter-académique
- [La circulaire académique sur le mouvement](#)
- [L'arrêté académique](#)
- [Fiche pour calculer son barème](#)
- [Fiche de demande au titre du handicap](#)
- [Barres d'entrée](#)
- [L'analyse et le bilan du mouvement](#)
- [Les postes offerts aux mouvements spécifiques](#)

### Vos questions

---

Pour répondre à vos questions (concernant notamment votre barème) et vous accompagner dans votre demande de mutation, sont mis en place du lundi au vendredi :

- un service ministériel "**info mobilité**"  
du 18 novembre au 9 décembre 2019 de 9h30 à 17h30 : n° d'appel **01 55 55 44 45**.
- un **service académique** assuré par la Division des personnels enseignants du rectorat de Nantes  
du 19 novembre 2019 au 31 janvier 2020 de 8h30 à 18h30:n° d'appel **02 40 37 38 39**

M.A.J. le 28/11/2019

### Dans cette rubrique

---

- [Phase inter-académique](#)
- [Phase intra-académique](#)
- [Mouvement non-titulaires](#)

### Réunions d'information aux stagiaires

---

**Mercredi 20 novembre à 14 h 30**

- au lycée [La Herdrie](#) à Basse-Goulaine
- au lycée [David d'Angers](#) à Angers
- au lycée [Yourcenar](#) au Mans

## À télécharger

---

[Diaporama](#) présenté lors des réunions  
Rectorat de Nantes  
4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03  
Tél. 02 40 37 37 37